

BÉNIN-LUXEMBOURG

15 millions d'euros pour renforcer les compétences dans les métiers portuaires

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **27 sept. 2026 à 15:22**



Le Bénin et le Luxembourg renforcent leur coopération autour de la formation professionnelle. Réunis à New York en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux pays ont conclu un protocole d'accord de 15 millions d'euros, soit plus de 9,8 milliards de francs CFA, destiné au développement des compétences dans les secteurs portuaire et logistique.

L’accord intervient à l’occasion de la troisième Commission mixte de coopération entre le Bénin et le Luxembourg. Il porte sur la mise en œuvre du projet « CAP-PORT : Compétences et Professionnalisation pour les métiers Portuaires et logistiques », présenté comme un dispositif destiné à rapprocher davantage la formation professionnelle des besoins des entreprises et des métiers liés à l’activité portuaire.

Pour le Bénin, le protocole a été signé par Hugues Oscar Lokossou, ministre de l’Économie et des Finances chargé de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette. Côté luxembourgeois, la délégation était conduite par Xavier Bettel, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, également chargé de la Coopération et de l’Action humanitaire.

Former pour répondre aux besoins du secteur portuaire

CAP-PORT vise plusieurs catégories de bénéficiaires. Le dispositif doit notamment s’adresser aux jeunes et aux femmes âgés de 18 à 35 ans à la recherche d’un emploi, aux personnes peu qualifiées ainsi qu'aux travailleurs déjà engagés dans le secteur qui souhaitent actualiser ou approfondir leurs compétences.

L'objectif est de développer une offre de formation directement connectée aux réalités de l'écosystème portuaire et logistique. Les domaines identifiés couvrent notamment la conduite et la maintenance des engins de manutention et des véhicules, la sécurité, la conformité documentaire et l’utilisation des systèmes numériques.

Le projet prévoit également la mise en place d’un espace dédié au développement des compétences dans les métiers portuaires et logistiques. La logique est ainsi de ne pas limiter l’intervention à la formation initiale, mais de favoriser également la montée en compétences des professionnels déjà actifs.

Cette orientation avait d’ailleurs été identifiée avant la signature de l’accord de septembre 2026. Selon LuxDev, l’agence luxembourgeoise pour la coopération au développement, un projet formulé en 2025 prévoyait déjà la création au Bénin d’un centre de formation consacré aux métiers du port et de la logistique. Le futur dispositif devait associer acteurs publics et privés et proposer des formations initiales et continues adaptées aux besoins du marché.

Le port comme levier de compétences et d’emploi

L’enjeu dépasse donc la seule formation professionnelle. Le développement des activités portuaires et logistiques nécessite des compétences adaptées aux équipements, aux procédures de sécurité, à la gestion documentaire et à la transformation numérique des chaînes logistiques.

Pour le Bénin, la professionnalisation de ces métiers intervient dans un contexte de développement de son infrastructure portuaire et de renforcement de son rôle dans les échanges régionaux. Le financement luxembourgeois place ainsi le capital humain au cœur de la stratégie d'accompagnement de cet écosystème.

Un portefeuille de coopération de 95 millions d'euros

CAP-PORT s'inscrit dans une coopération bilatérale plus large. Selon le gouvernement béninois, le portefeuille actif de coopération entre Cotonou et Luxembourg représente actuellement environ 95 millions d'euros.

La coopération luxembourgeoise au Bénin s'est notamment développée autour de la formation professionnelle et technique, de la finance inclusive et de la digitalisation. Le rapport annuel 2025 du gouvernement luxembourgeois indiquait déjà que le partenariat avec le Bénin s'appuyait sur une feuille de route signée en mars 2024 et qu'il s'était diversifié à travers plusieurs projets.

La troisième Commission mixte ouvre désormais de nouvelles perspectives. Les discussions ont porté sur des domaines tels que les technologies de pointe, la sécurité et l'intelligence artificielle, cette dernière étant présentée comme un axe transversal susceptible de concerner plusieurs secteurs du développement béninois.

Vers un nouveau cadre de coopération

Au-delà du financement de CAP-PORT, les deux pays ont également engagé une réflexion sur le prochain Programme indicatif de coopération (PIC). L'objectif annoncé est de rechercher une meilleure articulation entre la future programmation bilatérale et les priorités du prochain Programme d'Action du Gouvernement béninois.

Cette étape pourrait donc élargir progressivement le champ de la coopération entre les deux pays. Après les investissements dans le développement des compétences, la digitalisation et d'autres secteurs prioritaires, les discussions ouvrent désormais la voie à de nouveaux projets associant technologies, sécurité, intelligence artificielle et développement économique.

Avec CAP-PORT, le partenariat Bénin-Luxembourg franchit ainsi une nouvelle étape : celle d'un investissement accru dans les compétences nécessaires à la transformation de l'économie portuaire et logistique. L'enjeu sera désormais de traduire les 15 millions d'euros annoncés en formations opérationnelles, en qualifications reconnues et, à terme, en opportunités d'insertion pour les bénéficiaires ciblés.

PUBLICITÉ


LOCAL NEWS AFRICA
Actualités, analyses, reportages et décryptaages sur le développement.